

Une investigation plus poussée ferait distinguer divers modes de gonflement, selon que la structure du matériau est ou non altérée.

GOODYEAR

Semel. ● Nom du brevet (du patronyme de l'inventeur), désignant à l'origine la fabrication dite **cousu trépointe machine** (voir ce mot à **coudre**).

Histor. : En 1862, un brevet est décerné à Auguste Destouy (ou Destory, selon d'autres documents), pour une machine à coudre la semelle de cuir au moyen d'une aiguille courbe. Le brevet est cédé à James Hanan, fabricant de chaussures à New-York.

Charles Goodyear junior (fils de Charles Goodyear, inventeur américain du procédé de vulcanisation du caoutchouc) perfectionne le procédé, aidé de Daniel Mills et de Christian Daneil, et dépose à son tour en 1869 un brevet pour la machine à coudre la trépointe. La fabrication industrielle selon ce procédé, désigné par "original Goodyear welt", commence en 1875-76.

Termin. : dans les ateliers, on prononçait couramment autrefois "godiar" : on fait de moins en moins du godiar.

Corré. : Blake, coudre, McKay, U.S.M.C.

GORGE

Semel. ● **Gorge du talon :**

1/ **dans un talon Louis XV**, partie la plus creuse du talon dans sa face tournée vers l'avant-pied.

Ex. : – "...le contour d'une gorge enchanteresse".

J.J. Rousseau (*Confessions*, II)

– dans le travail à la main : le tranchet ou le couteau sur la gorge...

2/ **dans un talon plat**, la face du talon - rectiligne ou plus ou moins concave - qui est tournée vers l'avant-pied de la chaussure.

Termin. : Beaucoup de confusions se sont introduites dans le sens et l'usage de ce mot : dans la fabrication Louis XV, on devrait distinguer la **gorge du talon** (partie concave tournée vers l'avant-pied), et la **queue de la semelle** (partie refendue dont le dessus vient s'appliquer sur la gorge du talon, et dont la tranche est le **montant**). Dans le talon plat, certains disent **front du talon** pour désigner la partie avant.

A partir de là on mélange tout : le talon, la semelle, le front, la gorge et la queue... et on arrive à parler de

queue de talon dans des talons plats pour homme
On propose de simplifier en gardant: **gorge du talon**
dans tous les cas, et **queue de semelle** dans le Louis XV,
avec ses **montants**.

Mécan. ● **Gorge de fraise à lisse** : voir **fraise**.

GOUGE

Mécan. ● Outil qui sert à gouger, monté sur la machine à gouger.

Termin. : A proscrire l'usage courant qui tend à faire du même mot l'**outil** (affûter une gouge), la **machine** (la gouge est en panne), l'**opération** (la gouge des talons), le **stade** d'avancement (ces chaussures entrent à la gouge), le **résultat** (une gouge mal faite). On évitera ces confusions en réservant un mot précis à chaque sens: **gouger, gouge, machine à gouger, gougeage**.

GOUGER - gougeage - gougeur - euse

Tige ● **Gouger les tiges** : voir **denteler**.

Semel. ● **Gouger les talons** : découper à la machine la gorge du talon, de façon à lui donner un contour, courbe ou rectiligne, régulier et bien fini (voir **gorge**).

Termin. : A proscrire **échancrer**, employé parfois dans ce sens, et impropre ici.

GOUJON-PORTE-FORME

Mécan. ● Pièce métallique cylindrique, qui peut soit être fixée à une table de travail, soit faire partie d'une machine, et qui pénètre dans la douille de la forme pour maintenir le pied en position de travail.

Termin. : On dit familièrement **bougie** ou **chandelle**.

GOULOTTE

Manut. ● Voir **transporteur**.

GOUSSET

Tige ● Genre de soufflet cousu longitudinalement des deux côtés, spécialement adapté au brodequin fermier. (Voir **brodequin**).

GOUTTE

Contr. ● **Essai à la goutte d'eau** : voir **mouillabilité**.

GRADATION

Métrol. ● Voir **graduer**.

GRADUER - graduation - gradation

Génér. ● 1/ Diviser en degrés, marquer des intervalles d'une unité donnée sur un instrument de mesure.
Ex. : une règle graduée, graduer une éprouvette.

Métrol. ● 2/ Disposer en série régulière par augmentation graduelle dans des proportions données de longueur, largeur, grosseur.
Ex. : – graduer des formes par tournage
 – machine à graduer et découper les patrons.

Termin. : **graduation** et **gradation**

– Au premier sens de graduer, **graduation** désigne l'opération qui consiste à graduer, ou son résultat marqué sous forme en général d'**échelle** de graduation.

– Au second sens, **graduation** désigne également l'opération qui consiste à graduer : la graduation des patrons.

– Tandis que **gradation** a un sens abstrait, et désigne la loi de progression d'une série par degrés successifs.
Ex. : – la **gradation des pointures, des longueurs, des grosseurs**, ou la notation de ces degrés par unités et signes conventionnels correspondants (points, lettres-codes).

– **gradation arithmétique, géométrique.**

Mais on dira la **graduation automatique des patrons** (opération).

Technol. : **Graduation centrale** : procédé permettant d'obtenir, dans une série de patrons, un morceau (ou une partie d'un morceau) commun à plusieurs pointures (ou à l'ensemble de la série) : pièces standards nécessitées par le perforage par matrices, ou réduction du coût des emporte-pièces pour certains morceaux (brides, appliques, glissoirs, etc.).

Corrél. : *Mondopoint, numération, point (métr.), pointure, progression, série.*